

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 821-1**

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil municipal de la Ville de Prévost adoptera, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 13 octobre 2026, le projet de règlement suivant :

- Règlement 821-1 modifiant le règlement relatif à la démolition d'immeuble (Liste des immeubles concernés)

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 3 novembre 2026 à 19 h à la Salle Saint-François-Xavier, situé au 994 rue Principale, à Prévost**. Ladite assemblée sera présidée par monsieur Paul Germain, maire.

Au cours de cette assemblée, des explications seront données sur ce projet de règlement et toutes les personnes qui désirent s'exprimer sur celle-ci pourront se faire entendre.

Donné ce 7 octobre 2026.

Martine Rouette
Directrice générale adjointe et greffière adjointe